

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 61 (1940-1941)
Heft: 256

Artikel: Cinquantenaire de "La Thomasis" : jardin botanique alpin de l'Université de Lausanne à Pont de Nant (Vaud)
Autor: Cosandey, F. / Maillefer, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cinquantenaire de „La Thomasia“
Jardin botanique alpin de l'Université de Lausanne
à Pont de Nant (Vaud)

PAR

F. COSANDEY, directeur ; **A. MAILLEFER**, sous-directeur.

(Séance du 21 juin 1941.)

HISTORIQUE

Le 5 juillet 1887, le Conseil d'Etat du Canton du Valais publiait un arrêté concernant la « création de stations botaniques » devant être placées sous la surveillance de l'Etat (Instruction publique). L'établissement, la surveillance effective et la direction scientifique étaient confiés à la Murithienne. L'Etat du Valais accordait une subvention annuelle de 800 fr.

Cette initiative devait avoir une répercussion dans le canton de Vaud. Un procès-verbal de la Société de développement de Bex nous apprend en effet qu'en 1891 existe dans cette société une « Commission du Jardin botanique » présidée par Marc Borel.

Cette commission projette d'établir un Jardin botanique à Pont de Nant et le 21 juillet 1891, il y a donc cinquante ans, la Commune de Bex accordait la concession nécessaire, pour un temps indéterminé. Une indemnité devait être allouée au fermier jusqu'à la fin du bail en cours pour la montagne. Ensuite, une clause interviendrait, accordant la concession gratuite du terrain.

La Commune accordait en outre « le bois nécessaire à la clôture du jardin, à prendre dans les débris de l'avalanche de l'hiver dernier ».

Marc Borel se déclarait plein de confiance dans le succès du futur jardin botanique. Voici le texte de la première convention :

Jean-François Moreillon accorde jusqu'à la fin du bail communal de la Montagne de Pont de Nant le terrain piqueté ce jour en présence du garde-forestier communal, pour la création d'un jardin botanique, ceci sans aucune restriction.

Ainsi fait à Pont de Nant, le 29 juillet 1891.

Au nom de la Société de développement de Bex,
section du Jardin botanique,

Le secrétaire: BOREL.



Jardin de Pont de Nant, les rocailles.

Photo P. Bovey, Lausanne.

L'emplacement choisi occupait le centre du pâturage bien connu où tant de touristes et d'écoliers ont pique-niqué, un terrain parsemé de blocs de rochers sculptés et colorés par les ans, traversé par un ruisseau, avec, pour toile de fond, des forêts et la grande paroi portant, gravés, les noms de Muret, Rambert, Olivier.

Mais peu après l'heureux aboutissement du projet de Marc Borel, la Municipalité de Bex devait transmettre à ce dernier une pétition de la Société d'intérêt public des Plans et d'un certain nombre de personnes de cette localité, contre le choix de l'emplacement du futur jardin.

La pétition aboutit, malheureusement, à faire reculer le jardin un peu plus au sud, en l'enfermant davantage entre les versants presque verticaux des montagnes, avec un ensoleillement diminué de plusieurs heures par jour. Ce fut très regrettable, mais le jardin fut créé et n'en prospéra pas moins.

En 1894, l'Etat de Vaud était sollicité de s'intéresser au jardin et ce sera le Département de l'Agriculture et du Commerce qui portera au budget de son 4^{me} service ou Institut agricole, un poste assurant le 40 % des dépenses du jardin.

C'est qu'entre temps, le professeur Wilczek, arrivé à Lausanne en 1892, avait pris en mains et, on doit le dire, dans son cœur, l'œuvre du jardin de Pont de Nant.

Le 26 janvier 1895, une convention était passée entre l'Etat de Vaud et la Municipalité de Bex. En voici les deux premiers articles :

1. La Commune de Bex crée à Pont de Nant un jardin alpin destiné à la conservation des plantes rares, à faciliter l'étude de la flore alpine et des problèmes de l'économie alpestre.
2. Cette station sera placée sous la surveillance de la section botanique de la Société de développement de Bex et à la disposition exclusive de l'Université de Lausanne et de la Station agronomique. L'établissement et la direction scientifique en seront confiés au professeur de botanique systématique de l'Université de Lausanne.

On commence également à envisager la construction d'un chalet, mais il faudra trois ans de pourparlers! Pendant ce temps, M. Wilczek logeait, l'été, aux Plans et montait chaque jour à Pont de Nant.

Le jardin avait rapidement prospéré et se créait une réputation. En 1895, il possédait 2000 espèces montagnardes ou alpines, obtenues par semis, dons, échanges et, surtout, par des récoltes personnelles de M. Wilczek, en Valais, dans les Grisons, particulièrement. Il obtenait, en 1896, à l'Exposition de Genève, un prix de 2^{me} classe et une médaille d'or.

Le chalet se précise. Une lettre de M. Wilczek au syndic Borel, de Bex, le promoteur enthousiaste des premiers jours, nous apprend que :

Le soussigné (M. Wilczek) a l'avantage de vous annoncer qu'il se rendra à Bex, mercredi 27 courant (mai 1896) par le train de 8 h. 50, accompagné de M. le Conseiller Vicquerat.

Vous voudrez bien nous faire l'honneur de dîner avec nous à l'Hôtel des Alpes, avec un de vos collègues de la Municipalité.

Veuillez également avoir l'obligeance de faire préparer une voiture à deux chevaux pour nous conduire à Pont de Nant.

Enfin, en 1896, une nouvelle convention est passée qui dit, entre autres :

1. La Commune de Bex remet à bail à l'Etat de Vaud pour le terme de 25 ans, à partir du 1^{er} janvier 1897.
 - a) le jardin alpin créé à Pont de Nant sur Bex pour la conservation des plantes rares et faciliter l'étude de la flore alpine et des problèmes de l'économie alpestre.
 - b) le chalet en construction, en dehors du jardin, destiné à servir de logement, laboratoire et remise du matériel.
2. Les réparations locatives du chalet, ainsi que tous les frais d'entretien et de culture du jardin seront à la charge de l'Etat.

Ce texte de convention précise donc que le chalet appartient à la Commune de Bex et qu'il est loué et entretenu par l'Etat de Vaud¹.

L'inauguration officielle du Jardin de Pont de Nant eut lieu le 13 juillet 1896.

En 1897, la chronique du jardin nous apprend que plusieurs botanistes suisses et étrangers ont séjourné à Pont de Nant dans le chalet. Les habitants de Bex et des environs s'y intéressent et apportent spontanément des plantes et des graines.

Mais le 28 septembre 1902, le beau chalet brûlait. Les quelques personnes présentes ne purent qu'assister à sa destruction totale. Un nouveau chalet fut reconstruit en 1904.

En 1906, Pont de Nant avait l'honneur d'organiser le 2^{me} Congrès international des jardins alpins, sous la présidence du Prince Roland Bonaparte.

Ainsi s'affirmait rapidement la bonne réputation du jardin qui n'a cessé jusqu'à nos jours de s'agrandir, de fournir un matériel intéressant et parfois très rare et d'être, enfin, le lieu de rendez-vous annuel de milliers de visiteurs.

Le 21 juin 1941, par un temps magnifique, la Société vaudoise des Sciences naturelles et la Murithienne commémorèrent ce premier cinquantenaire de la création du Jardin de Pont de Nant.

¹ Depuis 1905, le jardin de Pont de Nant a reçu annuellement une subvention fédérale de 500 fr., ramenée ensuite à 400.

Un monument rustique fut placé pour rappeler aux visiteurs le nom qui fut donné au jardin à son origine. Il porte l'inscription suivante :

LA THOMASIA

Jardin alpin de l'Université
de Lausanne,
créé en 1891, sur l'initiative
de la Société de Développement
de Bex,
en mémoire
des Thomas de Bex,
botanistes éminents
des 18^e et 19^e siècles.

21 juin 1941.

LE JARDIN ALPIN

Pont de Nant, grand pâturage de la commune de Bex, est un des sites classiques des Alpes vaudoises; on y arrive par une route carrossable montant dans une gorge qui coupe perpendiculairement la chaîne Argentine-Savoie; un torrent, l'Avançon, y descend en belles cascades au milieu d'une forêt de hêtres, de plus en plus riche en épicéas vers le haut. Lorsque, sortant de la gorge, on débouche brusquement sur le pâturage, c'est un émerveillement pour les yeux; le pâturage forme un vaste carrefour au confluent de deux vallées, à gauche celle de la Varraz, à droite celle de Nant; partout ce ne sont que forêts d'épicéas grimpant à l'assaut de pentes raides ou hautes parois de rochers; au fond du vallon de Nant, la Dent de Morcles (2980 m) domine le glacier des Martinets, juché lui-même au haut d'une paroi de rochers. Dans le pâturage, de gros blocs éboulés des parois du Grand Muveran sont les témoins de la fragilité des plus grandes montagnes; mais la vie végétale a recouvert ces débris d'un manteau de lichens, de mousses et de gazon¹. De grands éboulis s'étendent au pied des hautes parois calcaires; les plus actifs de ces pierriers n'ont pas ou presque pas de végétation; d'autres

¹ MICHEL: Die Besiedlung freistehender Felsblöcke in der Umgebung von Pont de Nant, Thèse, Lausanne, 1935.

où les nouveaux apports sont peu fréquents sont recouverts de gazons ou de forêts moussues, presque impénétrables, pleines de fougères, hébergeant des espèces rares: *Epipogon*, *Corrallorrhiza*, *Goodyera*, *Pirola*, *Streptopus*, etc.¹.

Le jardin alpin occupe une surface d'un hectare au pied d'un contrefort du Muveran. Il se perd parmi des blocs moussus, dans une forêt qui, soustraite depuis longtemps au vagabondage des chèvres et... du public, a gardé son caractère naturel.

La moitié nord du jardin a été aménagée en rocailles, tandis que l'autre moitié comprend une pelouse, un petit *arboretum* et un potager témoignant des possibilités de cultures de fruits et légumes en haute montagne.

Pont de Nant est à l'altitude de 1270 m, dans la zone subalpine, celle des forêts de conifères (1150 à 1800 m). Mais sa situation, au pied de hautes parois, dans un vallon encaissé, orienté du nord au sud, ne lui offre qu'une insolation très courte, 10 heures en juin, 5 heures en septembre. Cette insolation, par contre, est intense, car le soleil atteint le jardin pendant les heures les plus chaudes du jour. On a noté 50° C sur certaines roches.

Le vallon, admirablement protégé des vents de l'est, de l'ouest et du nord, reçoit au contraire un courant froid qui descend du glacier des Martinets et abaisse la température moyenne.

Il en résulte pour Pont de Nant et son jardin un climat plus froid et plus humide que ne le voudrait l'altitude. En hiver, la neige est abondante; elle ne disparaît que très tard, à la fin d'avril ou au début de mai, et, tandis qu'en plaine et jusqu'à 1200 m les jardins ont à souffrir des effets désastreux des retours du froid, Pont de Nant garde encore sa couverture de neige, même lorsque la température de l'air atteint déjà 6 à 8° C.

Nous avons donc un climat à contrastes accentués entre le jour et la nuit, entre l'été et l'hiver, c'est-à-dire un climat *alpin* qui donne à notre jardin une valeur particulière et permet la culture de plantes de hauts sommets, telles que *Campanula cenisia*, *Geum reptans*, *Ranunculus glacialis*, etc.

¹ QUARLES VAN UFFORD : Etude écologique de la flore des pierriers. Thèse, Lausanne, 1909.

La flore des alentours est également très riche et a fait de Pont de Nant une station connue et appréciée des botanistes suisses et étrangers. Tous les herbiers du monde possèdent des plantes de Pont de Nant. Il était indiqué d'établir le premier jardin alpin vaudois dans cette région si caractéristique.

Un jardin botanique est à la fois l'œuvre de l'homme et de la nature. Mais cette dernière est toujours la plus forte et détermine, en définitive, le caractère du jardin.

L'exposition, la nature géologique conditionnent la flore qui pourra être acclimatée.

L'emplacement concédé consiste en un terrain presque plat où il ne pouvait être question de cultiver des plantes alpines en associations naturelles. L'uniformité du relief et des conditions du milieu s'y opposaient. Pour varier ces conditions, il fallut construire des rocailles.

Ce système n'avait pas encore été étudié, il y a cinquante ans, quand le professeur Wilczek entreprit de l'utiliser. Par des essais renouvelés et perfectionnés au cours de longues années, M. Wilczek et ses jardiniers mirent au point un type de rocailles constituées de pierres et graviers, permettant un drainage intense et permanent.

Beaucoup de jardins alpins ont profité des conseils de M. Wilczek et des expériences faites à Pont de Nant.

Les 64 rocailles de notre jardin paraissent uniformes, peut-être, au profane. Elles offrent pourtant une grande variété de climats et de sols. Le jardin, s'étant construit peu à peu, n'a pas obéi à un plan d'ensemble; son cachet n'en est pas moins rustique et en harmonie avec le décor qui l'entourne. La forme et les dimensions des rocailles étaient encore conditionnées par les matériaux à disposition, les moyens de transport restreints et le peu de personnel. Il fallut se contenter de blocs assez petits. Mais ces rocailles procurent un sol moins humide et, partant, moins froid. Leur versant nord, presque toujours dans l'ombre, est favorable à certaines plantes déterminées. Dans une quantité de niches ayant chacune un climat particulier, les plantes trouvèrent des conditions favorables qu'on ne pût déterminer, le plus souvent, que par tâtonnement.

On se représente les difficultés et les déceptions que nos prédécesseurs durent surmonter pour acclimater toutes nos plantes, pendant un certain temps du moins!

La pelouse est en partie découpée en plates-bandes et massifs et l'*arboretum* offre quelques beaux types de *Pinus*

Cembra, *Pinus Mugo*, *Chamaecyparis*, *Lawsoniana*, *Abies* et des grandes plantes herbacées, *Rheum divers*, *Polygonum*, *Weyrichianum*, *Rodgersia palmata*, *Senecio alpinus*, etc.



Jardin de Pont de Nant, au fond le Lion d'Argentine.

Photo F. Cosandey, Lausanne.

A l'orée de la forêt, les Aconits indigènes et exotiques, *Cicerbita alpina*, *Plumieri* et *Delphinium elatum* forment une mégaphorbée d'aspect tout à fait naturel.

Le jardin de Pont de Nant abrite ainsi des plantes de climats subalpin et alpin. Sur les 1600 à 1800 espèces cultivées actuellement, 500, environ, se rencontrent en Suisse à l'état naturel. D'aucuns estimeront qu'un jardin alpin devrait se limiter à rassembler les plantes de la région où il se trouve.

Les différents jardins auraient ainsi un caractère propre à leur situation géographique. Mais nous devons tenir compte d'un but scientifique, puisque la plupart de nos jardins sont



Jardin de Pont de Nant, au fond la Dent de Morcles.

Photo F. Cosandey, Lausanne.

des annexes des Universités et qu'il y a un intérêt réel à fournir un matériel de comparaison entre plantes de divers pays.

A Pont de Nant, 4,5 % des plantes appartiennent à l'Europe occidentale (Maroc, Espagne, Pyrénées, Massif Central, France, Angleterre) et 12,5 % à l'Europe méridionale (régions méditerranéennes, Corse, Alpes françaises et italiennes, Apennins).

Les Alpes orientales, les Sudètes et les Carpathes, dont

le climat est semblable au nôtre, sont représentées à raison de 21,5 %.

L'Asie (Asie-Mineure, Caucase, Sibérie, Himalaya, Chine, Corée, Japon) constitue à peu près le quart de nos espèces (22,5 %). L'Himalaya est notamment bien représenté. Il fut d'ailleurs le berceau de beaucoup d'espèces qui émigrèrent vers l'ouest et parvinrent dans nos Alpes. Nos *Androsace*, *Primula*, *Rhododendron* eurent leurs ancêtres en Asie centrale. Les Saxifrages, par contre, semblent bien être originaires de nos Alpes, mais on en trouve en Asie et il est intéressant d'en comparer la morphologie.

Enfin, 7,5 % de nos espèces proviennent de l'Amérique du Nord (Montagnes Rocheuses, Apalaches et régions arctiques) et 1 % de l'Amérique du Sud (Andes et Terre de Feu).

Signalons encore une douzaine d'espèces appartenant à la Nouvelle-Zélande.

Certaines espèces sont particulièrement envahissantes, ainsi *Heracleum Mantegazzianum*, *Bupthalmum speciosum*, *Wulfenia carinthiaca*, *Halenia elliptica*, plusieurs *Dianthus*, *Minuartia* et *Arenaria* que nous sommes presque contraints de considérer comme des mauvaises herbes!

L'introduction de ces espèces exotiques dans notre pays est-elle à redouter par la flore indigène? Nous ne le pensons pas. Certes des graines s'échappent de notre jardin et vont germer dans les environs. Aux Plans, en bordure de l'Avançon, une station de *Bupthalmum speciosum* provient certainement de Pont de Nant.

L'*Heracleum* qu'on trouve aux Plans, également, et en quelques points de notre canton (Pompaples, par exemple) a vraisemblablement été transporté par des visiteurs de notre jardin qu'il avait séduits par ses proportions géantes.

Mais ces évasions sont trop peu importantes pour donner lieu à des modifications de notre flore indigène.

Nous avons parlé de but scientifique; à notre époque, où les préoccupations matérielles passent volontiers au premier plan, on est amené à examiner la question de l'utilité d'un jardin botanique. La même question peut se poser, d'ailleurs, pour d'autres institutions, tous les musées, par exemple.

Or, un jardin botanique offre aux yeux des collections vivantes de plantes. Des travaux, des thèses peuvent utiliser ce matériel. Des observations nombreuses sont possibles, touchant à la génétique, l'hérédité, la variabilité, la morphologie et la morphogénèse.

Les séries d'espèces de certains genres que nous possédons à Pont de Nant, *Primula*, *Androsace*, *Saxifraga*, *Minuartia*, *Arenaria*, *Silene*, *Stachys*, *Dracocephalum*, *Arnica*, *Erigeron*, etc., suggèrent au botaniste des notions de morphologie comparée tout autres que celles qu'il pourrait acquérir par la simple lecture de traités.

La réunion sur un petit espace d'espèces voisines favorise l'hybridation. Le jardin de Pont de Nant montre, à cet égard, de belles collections d'hybrides de *Saxifraga*, *Achillea*, *Ar-*



Le chalet du Jardin botanique.

Photo F. Cosandey, Lausanne.

temisia, *Salix*, *Saponaria*, qui constituent un matériel de choix pour l'étude des espèces et de la génétique en général. Il en résulte pour nous l'obligation de reviser sans cesse les diagnoses.

Un herbier et un fichier sont indispensables. Chaque espèce a son état civil, chaque rocaille, son numéro et son inventaire. Nous suivons constamment l'état de prospérité de nos pensionnaires, leurs luttes et leurs réactions. La nomenclature a été entièrement révisée ces dernières années, sur la base de celle de Bailey (*The standard Cyclopaedia of Horticulture*, London, 1928) et pour les plantes ne figurant pas dans cet ouvrage, il est fait appel aux flores les plus récentes.

Le jardin est ainsi organisé en un excellent instrument de travail pour le systématicien. Il offre un ensemble de plantes aussi complet que possible et agréable à contempler. Mais il ne faut pas oublier qu'il est à bien des points de vue une œuvre artificielle, qu'il nécessite des moyens indirects, souvent, pour l'acclimatation de certaines plantes et qu'il serait dangereux de tirer des conclusions trop faciles des observations effectuées sur les rocailles. Le jardin ne remplace pas l'herbier.

Il y a une trentaine d'années, le professeur Chodat terminait un débat sur l'utilité des jardins botaniques en disant: « Même si l'utilité scientifique des jardins n'était pas démontrée, ils auraient le mérite d'attirer l'attention des indifférents sur le monde des plantes ». Ce rôle éducatif, à lui seul, justifierait déjà les dépenses et le travail délicat, souvent pénible, que nous impose un jardin botanique.

Fidèles à la tradition des jardins botaniques universitaires, nous ne faisons aucun commerce. Nous échangeons nos graines avec plus de 150 jardins du monde entier. Le nombre des demandes de 1940, en pleine guerre, a atteint 4211 sachets de graines à l'adresse de 114 correspondants. Ce simple fait montre dans quelle estime on tient nos jardins de Lausanne et de Pont de Nant.

Louis Marlétaz, de Frenières, surveille et entretient fidèlement le jardin de Pont de Nant depuis 1907. Son nom restera attaché à l'œuvre du professeur Wilczek et de ses collaborateurs dévoués, MM. Dovat, chef jardinier, et Michel, jardinier de Lausanne.
